



La Sainte Famille

Mes bien chers fidèles,

Avec la Sainte Famille, le bon Dieu nous donne la plus claire et la plus parfaite expression de toute société humaine. Il est bien vrai de dire que la famille est la cellule de base de toute la société.

A ce titre, nous voyons en la Sainte Famille de Nazareth les piliers de toute vie en société véritable.

La Sainte Famille a un chef : saint Joseph. C'est là une vérité importante car elle nous montre que la fonction de chef doit être distinguée de la dignité de la personne. Si en effet, le chef était nécessairement le plus digne, alors dans la Sainte Famille ce ne serait pas saint Joseph puisqu'il a à ses côtés de bien plus saintes personnes que Lui, à commencer par son épouse. Mais le bon Dieu montre bien à quel point l'ordre naturel voulu par Lui est emprunt de sagesse. Lors de la fuite en Egypte, l'ange s'adresse bien au chef de la Sainte Famille, saint Joseph.

Ceci nous permet de faire le lien avec la vraie nature de l'autorité : elle doit être paternelle puisqu'elle tient son origine de Dieu, source de toute paternité. L'autorité se montre ainsi très éloignée – et très au-dessus – des deux extrêmes que sont le laxisme anarchique (défaut d'autorité) ou la tyrannie (excès d'autorité).

En lien à l'autorité familiale, et par-delà à toute autorité, qui s'origine en Dieu, et non dans la volonté du nombre ou la force, l'obéissance apparaît comme le deuxième pilier de toute société. Il est dit du Fils de Dieu, dans l'évangile, qu'Il était « soumis à ses parents ». Ce fait semble étonnant vu que Jésus est Dieu et par conséquent sait mieux que quiconque ce qu'il faut faire, et qui plus est, en tant que Dieu a un pouvoir souverain sur toute créature. Le Fils de Dieu a voulu obéir pour nous montrer que l'obéissance est une très haute et estimable vertu : il ne s'agit pas de nier son propre

point de vue mais de l'élever dans un bien qui sera commun à toute la famille ou à toute la société. La seule exception notable fut le recouvrement de Jésus au Temple où Notre-Seigneur a entendu rappeler ses droits imprescriptibles de Fils de Dieu.

Pour nous, dès lors qu'une autorité nous commande un bien, celui-ci doit être obéi même si nous estimons, même à raison, qu'il eut mieux valu agir d'une autre façon. Car l'autorité est constituée en vue du bien et le bien commun de la famille ou de la société prime toujours sur le bien d'un membre.

Le dernier pilier de la société qu'éclaire la Sainte Famille est celui de la présence de Dieu et de la prééminence de ses lois. La Sainte Famille est un modèle indépassable pour toute société car elle a Dieu en son centre. On notera que l'obéissance de Jésus à Joseph et Marie témoigne de son respect de la distinction entre le temporel et le spirituel. Mais la Sainte Famille témoigne aussi que le temporel doit être irrigué par le spirituel, en d'autres termes que la nature doit être guérie et élevée par la grâce.

Plaise à Dieu que ces trois piliers de l'autorité, de l'obéissance et de l'irrigation de la grâce, soient bien réels et vivants dans chacune de nos familles et de nos sociétés. Ce sont là tous les vœux que nous formulons pour vous : bonne et sainte année sous la protection de la Sainte Famille !



Abbé Benoît de Giacomoni,
chapelain

Les deux Trinités, Murillo, 1675-
1682

PRIERE A LA SAINTE FAMILLE

Notre Père qui êtes aux cieux, Vous nous avez donné un modèle de vie dans la Sainte Famille de Nazareth.

Aidez-nous, Père très-aimant, à faire de notre famille un nouveau Nazareth où règnent la joie et la paix. Qu'elle soit profondément contemplative, intensément eucharistique et vibrante de joie.

Aidez-nous à rester ensemble à travers bonheur et peine grâce à la prière familiale.

Apprenez-nous à reconnaître Jésus dans chaque membre de notre propre famille, particulièrement quand il souffre et reste blessé.

Que le Cœur eucharistique de Jésus rende nos cœurs doux et humbles comme le sien (Mt 11,29).

Aidez-nous à accomplir saintement notre vocation familiale.

Puissions-nous nous aimer les uns les autres comme Dieu aime chacun de nous, chaque jour davantage, et nous pardonner nos fautes les uns aux autres comme Vous nous pardonnez nos péchés.

Aidez-nous, Père très aimant, à prendre tout ce Vous nous donnez et à donner tout ce que Vous nous prenez avec un large sourire.

Cœur immaculé de Marie, cause de notre joie, priez pour nous.

Saints anges gardiens, soyez toujours avec nous, guidez-nous, protégez-nous.

Ainsi soit-il.

Sainte Teresa de Calcutta



SPIRITUALITE DE LA SAINTE MESSE

Au cours de cette année, nous vous proposerons chaque mois quelques observations et quelques réflexions sur les différentes cérémonies qui composent, par leur succession, l'acte intégral du sacrifice de la Messe.

Redécouvrons ce « soleil de la vie chrétienne » (saint François de Sales), et venons nous y réchauffer souvent.

Quatrième partie :

les prières et les cérémonies de l'oblation

L'oblation ouvre le sacrifice proprement dit. C'est pourquoi le prêtre baise l'autel et salue le peuple en disant : *Dominus vobiscum* ; double signe de communion avec Notre Seigneur et le peuple qu'il réunit en lui-même. Puis il chante : « prions » : *oremus*. Et la schola chante l'offertoire, afin de puiser dans l'harmonie une ferveur nouvelle, et de montrer la part qu'elle prend à l'offrande du pain et du vin.

Alors, le prêtre élève l'hostie sur la patène. Il la présente comme devant être changée au corps de Notre-Seigneur ; il l'appelle une hostie immaculée. Il la présente à Dieu en cette qualité par le rite de l'élévation : *Suscipe, sancte Pater, hanc immaculatam hostiam*. En terminant la prière, il trace une croix avec la patène qui soutient l'hostie.

Le prêtre prend ensuite le calice, et y verse successivement du vin et quelques gouttes d'eau. En mêlant l'eau au vin, il témoigne dans une belle prière qu'il le fait pour honorer en Notre-Seigneur l'union de la nature humaine à la nature divine, et pour obtenir que nous soyons rendus participants de cette même divinité. Le concile de Trente veut que ce mélange ait un double but : représenter le sang et l'eau qui coulèrent du côté de Notre-Seigneur, figurer l'union des fidèles à leur Chef dans l'acte du sacrifice. Il est d'ailleurs presque certain que Notre-Seigneur, en instituant l'eucharistie, avait, suivant la coutume juive, mis un peu d'eau dans le vin.

Suit l'oblation du calice, que le prêtre, envisageant comme déjà plein du précieux sang, appelle le calice du salut. Comme il a fait pour l'hostie, il l'élève, puis il trace une croix avec lui. Mais, tandis qu'en offrant l'hostie il disait au singulier : j'offre, *offero* ; en offrant le calice il dit : nous offrons,

offerimus. Il n'est plus seul : toute l'assemblée, représentée aux messes solennelles par le diacre, offre avec lui. Cette différence provient sans doute de ce que le mélange de l'eau et du vin symbolise l'union du peuple fidèle avec Notre-Seigneur dans l'acte du sacrifice.

L'offrande complète repose sur l'autel. Le prêtre fait alors un retour sur le sacrifice intérieur, qui doit accompagner le sacrifice extérieur pour que celui-ci soit agréable à Dieu, et il dit au nom de tous : « *Puissions-nous être reçus de vous, ô Seigneur, en esprit d'humilité, et par la contrition du cœur, afin que notre sacrifice soit agréable à vos yeux, ô Seigneur notre Dieu.* »

Il s'adresse ensuite au Saint-Esprit, qu'il nomme le sanctificateur tout-puissant, Dieu éternel, auquel il demande de bénir le sacrifice préparé en l'honneur de son saint nom. Il le bénira d'une double manière : en changeant les dons offerts au Corps et au Sang de Notre-Seigneur, en unissant les âmes dans la vérité du sacrifice intérieur.

En ce moment, dans les messes solennelles, a lieu l'encensement des oblations et de l'autel. Il est juste que les oblations soient encensées, parce qu'elles représentent par avance la sainte victime, et que les prières des fidèles doivent les accompagner. Le lavement des mains qui suit n'est plus aujourd'hui qu'un symbole de la grande pureté avec laquelle doit être offert le sacrifice immaculé.

L'offertoire proprement dit se termine par une prière adressée à la sainte Trinité, pour la supplier de recevoir l'oblation du pain et du vin en souvenir de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, conjointement à la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, des saints apôtres Pierre et Paul et de tous les saints. Le prêtre y parle au pluriel, *offerimus*. Il y marque une double fin du sacrifice : célébrer la mémoire de Notre-Seigneur reparaissant sur l'autel avec la grâce de tous ses mystères ; rapporter à Dieu, comme à l'auteur de toute sainteté, par Notre-Seigneur, la louange qui lui revient pour les grâces qu'il a départies à la sainte Vierge et aux saints. En même temps, nous prions les saints d'intercéder pour nous, afin de nous aider à obtenir les mêmes grâces par la vertu du même sacrifice.

La secrète et la préface

L'offertoire terminé, le prêtre baise l'autel, se tourne une dernière fois vers l'assemblée des fidèles, et dit : « *Priez, mes frères, pour que ce sacrifice, qui est à la fois mien et vôtre, meum ac vestrum, soit agréable au Père tout-*

puissant. » Les fidèles répondent en souhaitant que Dieu reçoive le sacrifice des mains du prêtre, à l'honneur de son nom, pour leur utilité et celle de toute la sainte Église.

Le prêtre prononce alors à voix basse, au nom de tous, sur les offrandes, une prière dite secrète, qui varie suivant les fêtes, mais a toujours pour but de demander à Dieu qu'il daigne agréer le sacrifice.

Ensuite, comme rempli et échauffé par l'esprit de prière, comme ravi par la contemplation du mystère qui va s'opérer, il commence la préface ; il engage un dialogue d'une beauté sublime avec l'assemblée des fidèles ; il convie tous les chœurs angéliques à entourer l'autel ; il propose Notre-Seigneur comme le grand adorateur de Dieu, comme la victime de propitiation universelle : le peuple répond par le chant du sanctus, qui est un hymne à la divinité et à l'humanité de Notre Seigneur.

A suivre...



LE SAINT DU MOIS

Saint Raymond de Peñafort, fêté le 23 janvier

Nous sommes au mois de janvier. Ce n'est sans doute pas la bonne saison pour faire de la planche à voile. Toutefois, le saint que nous fêterons le 23 janvier est le saint patron des véliplanchistes ! Voilà une attribution patronale qui peut nous sembler originale, voire quelque peu saugrenue. C'est pourtant vrai et vous en saurez la raison dans la lecture de cet article (mais saint Raymond n'est pas connu que pour cette particularité !). Alors que beaucoup s'adonnent en cette période hivernale à la glisse sur les pentes enneigées, ce qui est plutôt de circonstance, d'autres rêvent de loisirs plus estivaux et plus maritimes. Quoi qu'il en soit, vacanciers d'hiver ou d'été, n'oubliez pas d'emporter avec vos planches notre bulletin paroissial, pour y découvrir un tel saint patron !

1- Un saint catalan

Saint Raymond de Peñafort, ou « Peynafort », ou encore « Pegnafort » quand nous francisons son nom, naît près de Barcelone, à Villafranca de Penedès, vers 1175. Apparenté aux comtes de Barcelone et aux rois d'Aragon, c'est dans la « cité comtale » qu'il fait ses humanités. Formé à l'école cathédrale, il a à peine vingt ans quand il y enseigne la philosophie ainsi que la rhétorique.

Par la suite, il devient professeur de droit canonique. C'est le commencement d'une carrière de canoniste. Un canoniste est un spécialiste des lois internes de l'Eglise. « Canon » en effet veut dire « règle ». Le droit canonique est une discipline qui enseigne les lois de l'Eglise, car l'Eglise étant une société composée d'hommes, elle comprend une dimension juridique et disciplinaire. L'Eglise étant incarnée, comme son fondateur, elle a un rôle de gouvernement et de législation que nous ne devons aucunement sous-estimer.

Nous sommes à l'époque de notre saint dans une Espagne qui connaîtra plus tard les hérésies de courants prônant un faux mysticisme, tels les « alumbrados » ou autres déviances qui seront condamnées par l'Inquisition espagnole.

2- De la Catalogne à Bologne

Professeur à Barcelone, Raymond est un canoniste hautement estimé. En 1210, après des années d'enseignement, il décide de se rendre à Bologne, dans la grande université qui deviendra la plus ancienne université d'Europe. Bologne, « la Dotta » en italien, c'est-à-dire « la Savante ». C'est

dans cette ville que notre saint est fait docteur en droit. Bologne est la capitale du droit, ce qui explique le choix de ce nouveau docteur « in utroque jure », qui tient la chaire de droit canonique.

A Bologne, Raymond fait une rencontre décisive. Il rencontre Dominique de Guzman, le fondateur des Frères Prêcheurs. Après un bref passage dans le clergé séculier, il décide alors d'entrer dans l'Ordre vers l'âge de quarante-sept ans. A son retour à Barcelone, Raymond devient novice dominicain, nous sommes en 1222.

3- Retour à Barcelone

Le frère Raymond est très vite appelé à de grandes missions. Il devient le confesseur du roi Jacques Ier d'Aragon, dont il restera plus ou moins proche. C'est d'ailleurs avec le soutien de ce dernier qu'il fonde l'ordre de Notre-Dame de la Merci, ordre voué au rachat des captifs, c'est-à-dire des chrétiens enlevés par les musulmans.



L'histoire qui fait de saint Raymond le saint patron des véliplanchistes, intervient dans ce contexte, lorsqu'il aurait été envoyé à Majorque.

Contre la volonté du roi Jacques Ier, il aurait voulu quitter l'île et retourner à

Barcelone. Dans l'interdiction de monter sur un bateau, il aurait étendu sa cape sur les flots et ainsi traversé la mer, à une vitesse fulgurante, jusqu'à la ville catalane. Que cette surprenante anecdote soit véridique ou exagérée, retenons-en que les saints sont capables des plus grands prodiges !

C'est aussi le frère Raymond qui va encourager un certain Thomas d'Aquin à écrire la « Somme contre les Gentils ». Lui-même, moraliste à ses heures, écrira une « Somme de la pénitence » sur le sacrement du même nom.

4- Rome

Mais le frère Raymond ne reste pas à Barcelone : ses chemins mènent à Rome. Le pape Grégoire IX, qui a remarqué ses talents, lui demande d'entreprendre une œuvre minutieuse et relativement ardue : Raymond doit rassembler et systématiser les lois de l'Eglise en un recueil. Il s'agit des « Décrétales ». Les « Décrétales » dites « grégoriennes » en raison du pape qui en a eu l'initiative, est un recueil de cinq livres de cent quatre-vingt-cinq titres.

A l'époque de Raymond, il n'existe pas encore le « Code de droit canonique », appelé communément « Droit Canon », mais voilà que notre professeur catalan intervient, à la demande du pape, pour constituer un tel ouvrage.

Gardons-nous de croire que notre saint crée une législation de l'Eglise, car l'Eglise a toujours eu des lois. Raymond unifie ces lois, qui se précisent avec le temps. « Il faut que l'Eglise évolue », nous disent souvent quelques esprits peu cultivés et dont la témérité des jugements s'arrête à la considération d'une Eglise figée dans des idées médiévales peu nuancées.

Et pourtant, c'est bien le cas : l'Eglise évolue, dans sa dimension législative, grâce à l'œuvre de personnes saintes et inspirées, telles saint Raymond de Peñafort.

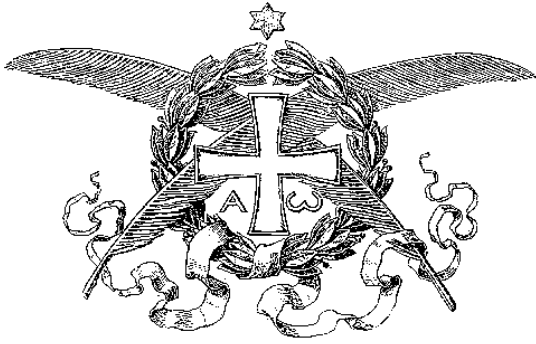
Celui-ci, après sa tâche si rigoureusement accomplie auprès de Grégoire IX, revient dans sa contrée catalane, mais il ne va pas y rester : élu par ses frères dominicains, il devient en 1238 maître de l'Ordre. Successeur de saint Dominique et de Jourdain de Saxe, il reste environ deux années dans cette grande charge, avant de démissionner, prétextant son âge avancé.

Il meurt quasiment centenaire, en janvier 1275. C'est en 1601 que Sa Sainteté Clément VIII l'inscrit au nombre des saints.

Nous savons que saint Yves est le saint patron des juristes. Coup de chapeau rond à la Bretagne. Nous avons un saint patron des canonistes en la personne de saint Raymond de Peñafort. Force est de constater que sa vie fut édifiante, le missel romain nous le présentant comme l'« une des gloires de l'Ordre de saint Dominique ».

Rendons-lui alors l'honneur qui lui est dû, avec la Collecte du jour de sa fête : « Dieu qui avez choisi le bienheureux Raymond pour en faire un ministre insigne du sacrement de pénitence et qui lui avez miraculeusement fait traverser la mer, rendez-nous capables, par son intercession, de produire de vrais fruits de repentir et de parvenir au port du salut éternel. »

Abbé Grégoire Villeminoz, *vice-chapelain*



Ordo liturgique

Dimanche 6 janvier, Epiphanie de Notre Seigneur (*1ère classe, Blanc*)

Lundi 7 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mardi 8 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mercredi 9 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Jeudi 10 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Vendredi 11 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Samedi 12 janvier, De la Sainte Vierge (*vultum tuum*) (*4ème classe, Blanc*)

Dimanche 13 janvier, Fête de la Sainte Famille (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 14 janvier, St Hilaire, évêque, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 15 janvier, St Paul, premier ermite (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 16 janvier, St Marcel 1er, pape et martyr (*3ème classe, Rouge*)

Jeudi 17 janvier, St Antoine, abbé (*3ème classe, Blanc*)

Vendredi 18 janvier, de la férie (*4ème classe, Vert*)

Samedi 19 janvier, De la Sainte Vierge (*vultum tuum*) (*4ème classe, Blanc*)

Dimanche 20 janvier, 2^e Dimanche après l'Epiphanie (*2ème classe, Vert*)

Lundi 21 janvier, Ste Agnès, vierge et martyr (*3ème classe, Rouge*)

Mardi 22 janvier, Sts Vincent et Anastase, martyrs (*3ème classe, Rouge*)

Mercredi 23 janvier, St Raymond de Penafort, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Jeudi 24 janvier, St Thimothée, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*)

Vendredi 25 janvier, Conversion de St Paul, apôtre (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 26 janvier, St Polycarpe, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*)

Dimanche 27 janvier, 3^e Dimanche après l'Épiphanie (*2^eme classe, Vert*)

Lundi 28 janvier, St Pierre Nolasque, confesseur (*3^eme classe, Blanc*)

Mardi 29 janvier, St François de Sales, évêque, confesseur et docteur (*3^eme classe, Blanc*)

Mercredi 30 janvier, Ste Martine, vierge et martyre (*3^eme classe, Rouge*)

Jeudi 31 janvier, St Jean Bosco, confesseur (*3^eme classe, Blanc*)

Vendredi 1^{er} février, St Ignace d'Antioche, évêque et martyr (*3^eme classe, Rouge*)

Samedi 2 février, Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge (*2^eme classe, Blanc*)

Dimanche 3 février, 4^e Dimanche après l'Épiphanie (*2^eme classe, Vert*)



Carnet de famille

Baptême

- ❖ Aurèle Demezou, le dimanche 16 décembre, en l'église Saint-Bruno.

1^{ère} Communion

- ❖ Antoine de Giacomoni, le dimanche 23 décembre, en l'église Saint-Bruno.

Funérailles

- ❖ Bernard Darques, le jeudi 13 décembre, en l'église Saint-Bruno.
- ❖ Mathilde Ordonnaud, née Ducellier, le mercredi 26 décembre, en l'église Saint-Bruno.



Remerciements

Chers fidèles,

Nous vous exprimons notre plus profonde gratitude pour votre participation nombreuse et généreuse à notre campagne de dons pour l'Avent.

Vos offrandes serviront au bon fonctionnement de l'apostolat de la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux.

Soyez assurés de nos fidèles prières et de notre dévouement.

La Messe de Minuit a été célébrée à l'intention de tous nos bienfaiteurs.

**Durant l'année, vous pouvez nous soutenir directement via
notre site internet : fssp-bordeaux.fr**

Annonces mensuelles

- ❖ Dimanche 6 janvier : Messe solennelle pour la fête de l'Épiphanie : pas de confessions durant la Grand'Messe de 10h30.
- ❖ Dimanche 6 janvier : galette des Rois paroissiale, à 16h00, à Saint-Bruno.
- ❖ Durant tout le mois de janvier, les prêtres seront à votre disposition, à votre demande, pour la bénédiction de vos maisons en lien à l'Épiphanie.
- ❖ Mercredi 9 janvier : cours de doctrine pour adultes, à 20h30 à Saint-Bruno. Thème : « *Humanae vitae : idéal familial impossible ?* ». Tract avec toutes les dates de l'année, sur la table de presse.
- ❖ Vendredi 11 janvier : à l'issue de la Messe de 9h00, chapelet pour les vocations et aux intentions de la communauté.
- ❖ Samedi 12 janvier : sortie pour la Meute Saint-Bruno.
- ❖ Samedi 12 et dimanche 13 janvier : week-end pour la Meute Saint-Benoît.
- ❖ Mercredi 16 janvier : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions), topo, puis repas fraternel. *Contact* : Madame Hervé Guitton au 0664228556 ou annecharlotteguitton@gmail.com
- ❖ Samedi 19 et dimanche 20 janvier : week-end pour la Troupe Bx Charles de Foucauld.
- ❖ Lundi 21 janvier : la Messe de 19h00 sera une Messe de *Requiem* pour le Roi Louis XVI, et à l'intention de la France.
- ❖ Mardi 22 janvier : réunion des Messieurs de « l'ordre du Malt », à 20h30, au presbytère (115, rue Quintin).
- ❖ Mercredi 23 janvier : réunion du groupe étudiants à 20h30, à Saint-Bruno.
- ❖ Samedi 26 janvier : Visite de la basilique Saint-Seurin, dans le cadre de la découverte des églises majeures de Bordeaux (*cf. ci-dessous*). Attention : groupe limité à 20 personnes.
Inscriptions et renseignements auprès d'Isabelle du Foussat : idf.family@gmail.com ou 06 25 83 03 51.

- ❖ Samedi 26 janvier : sortie pour la Clairière et les Meutes du Groupe Europa-Scouts.
- ❖ Vendredi 1^{er} février : adoration du premier vendredi du mois à l'issue de la Messe de 19h00 et jusqu'à 22h00 (*avec confessions*).
- ❖ Samedi 2 février : chapelet médité à 11h15 à Saint-Bruno, pour le premier samedi du mois.
- ❖ Samedi 2 février : bénédiction des cierges et Messe chantée pour la fête de la Présentation et de la Purification.
- ❖ Samedi 2 février : fête du Groupe Europa-Scouts.
- ❖ Dimanche 3 février : Messe à 18h00 en la basilique Notre-Dame d'Arcachon.

Annonces particulières

Notre annuaire paroissial 2018 est disponible

à la Procure ou sur demande auprès de Messieurs les abbés.

Merci à tous ceux qui ont participé à son élaboration.

❖ **Au premier trimestre 2019, programme de découverte des églises majeures de Bordeaux.**

Les visites sont assurées par une historienne spécialisée. Attention : les groupes sont limités à 20 personnes (visites gratuites). Le rendez-vous est fixé à 14h30 à Saint-Bruno et retour à Saint-Bruno à 16h30. Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle du Foussat : idf.family@gmail.com ou 06 25 83 03 51.

Programme des visites :

- Samedi 19 janvier : Basilique Saint-Seurin.
- Samedi 16 février : Cathédrale Saint-André.
- Samedi 16 mars : Basilique Saint-Michel.

❖ **Cabinet – Psychologue**

Mlle Marguerite-Marie Bourdelet, psychologue clinicienne et psychothérapeute, a ouvert son cabinet au 235 avenue d'Arès à Bordeaux. Elle y reçoit en consultation sur rendez-vous des enfants, des adolescents, ainsi que des adultes.

Prise de rendez-vous :

- Par téléphone au 06 42 51 72 95
- Par mail : mmbourdelet.psychologue@gmail.com

❖ Visites aux personnes malades : merci de nous faire connaître les personnes malades de vos familles, et de notre communauté, afin qu'elles puissent bénéficier de la visite d'un prêtre. Contacter Monsieur l'abbé Grégoire Villeminoz.

❖ Permanences des prêtres à Saint-Bruno :

Elles sont habituellement réparties de la manière suivante :

- Le mardi de 16h00 à 18h00 : abbé Benoît de Giacomoni.
- Le jeudi de 15h00 à 18h30 (*durant l'adoration*) : abbé Benoît de Giacomoni.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00 : abbé Grégoire Villeminoz.

❖ Veuillez noter le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres et veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence.

Abbés Benoît de Giacomoni et Antoine de Nazelle : le lundi.

Abbé Grégoire Villeminoz : le mardi.

DATES DE L'ANNEE A NOTER DANS VOS AGENDAS

❖ Samedi 30 mars 2019 : récollection paroissiale pour le temps du Carême.

❖ Semaine Sainte : du 14 avril (Rameaux) au 21 avril (Pâques).

❖ Dimanche 12 mai 2019 : cérémonie de Profession de Foi.

❖ Samedi 18 mai 2019 : fête et kermesse du Collège Saint-Fort.

❖ Samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin 2019 : pèlerinage de Chartres.

❖ Dimanche 23 juin 2019 : cérémonie de Première Communion, en la Fête-Dieu.



Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* » (Mc., X, 45)

Habillement des servants de Messe

Aider les servants de Messe à s'habiller et à ranger leurs soutanelles avant et après la Grand'Messe de 10h30 le dimanche. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Entretien des soutanelles des servants de Messe

Nettoyer et/ou raccommoder lorsque cela est nécessaire les soutanelles et surplis des servants de Messe. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Couture

Entretenir et confectionner les ornements liturgiques. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Toutes les semaines, maintenir propre la Maison de Dieu. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Repas des abbés

Assurer une ou deux fois par an les courses hebdomadaires des prêtres. Renseignements et inscriptions : Madame Christel Roch, au 0617065043.

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : dites-nous vos talents, vos propositions et disponibilités.

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une fois par mois, le samedi, de 10h00 à 11h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgps@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions hebdomadaires à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un mercredi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Hervé Guitton au 06 64 22 85 56 ou annecharlotteguitton@gmail.com
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgps@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs autour d'une dégustation de vin ou spiritueux. Renseignements et inscriptions : Monsieur Hervé Guitton, au 06 62 47 95 44 ou herve.guitton@hotmail.fr

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e et 5^e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4^e et 3^e : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Cours de doctrine pour adultes

Pour tous les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*
Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgp@hotmail.fr

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Miryam de Baritault, au 06 63 12 06 83.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. Voir le bulletin paroissial mensuel.

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes. Renseignements et inscriptions : www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur notre site internet : fssp-bordeaux.fr

- Par des dons ponctuels¹
 - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don². Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 115, rue Quintin, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

115 rue Quintin, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

¹ Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

² Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Mardi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Mercredi : Messes à 7h00 (*hors vacances scolaires*), à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Jeudi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Vendredi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Samedi : Messe à 12h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Les mardis et vendredis : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les jeudis : de 15h00 à 18h00, durant le temps de l'adoration, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00.

ADORATION

Tous les jeudis de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*

PERMANENCES DES PRETRES

- mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- jeudi durant le temps de l'Adoration, *hors vacances scolaires*.

Fraternité Saint-Pierre

05 57 81 83 30 – www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgsp@hotmail.fr

Abbé Grégoire Villeminoz
06 95 32 5115
gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Abbé Antoine de Nazelle
06 46 36 36 05
antoine@denazelle.com